|  |
| --- |
| RésuméConformément à l'Article 3.2 des Statuts de la Commission océanographique intergouvernementale ([COI/INF/1148](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000124367.locale%3Dfr)) et de l'Article 49.2 du Règlement intérieur ([COI/INF/1166](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000125186.locale%3Dfr)), la COI établit des rapports réguliers sur ses activités, qui sont soumis à la Conférence générale de l'UNESCO. Le présent rapport couvre la période 2020-2021 et se concentre sur les principales réalisations dans la mise en œuvre du deuxième exercice biennal du Programme et budget de la COI 2018-2021, contribuant à la Stratégie à moyen terme de la COI 2014-2021 et à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021 (37 C/4) en ce qui concerne l'objectif stratégique 5 « Promouvoir la coopération scientifique internationale face aux défis cruciaux du développement durable ». Après examen par l'Assemblée, le rapport sera présenté à la 41e Conférence générale de l'UNESCO sous la cote 41 C/REP.9, en indiquant qu'une information plus complète, y compris une analyse par fonction de la COI, se trouvent dans le rapport du Secrétaire exécutif de la COI à la 31e session de l'Assemblée de la COI ([COI/A-31/3.2.Doc(1)](https://oceanexpert.org/document/28078) & [Addendum](https://oceanexpert.org/document/28305)).La ou les décisions proposées sont référencées sous le nomIOC/A-31/Dec.3.6dans le Document d'action provisoire ([IOC/A-31/AP Rev.](https://oceanexpert.org/document/28075)) de la 31e session de l'Assemblée de la COI. |

***Principales réalisations***

En 2020-2021, la Commission a continué à se concentrer sur la préparation de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030. La COI n’a ménagé aucun effort pour faire participer l’ensemble des États membres, des partenaires du système des Nations Unies et des principales parties prenantes de la société civile aux consultations régionales et mondiales afin qu’ils saisissent cette occasion unique de mettre les progrès de l’océanographie au service d’une meilleure compréhension du système océanique et de la mise en place de solutions scientifiques en vue de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. L’utilisation efficace des consultations d’ONU-Océans a renforcé l’approche collaborative visant à assurer une répartition appropriée des tâches entre les partenaires de la COI au sein du système des Nations Unies. Ce travail a été mené à bien puisque l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note, avec satisfaction, du plan de mise en œuvre de la Décennie en décembre 2020.

1. Les responsables de la COI ont participé activement au processus de négociation d’un instrument international juridiquement contraignant (ILBI) sur la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ). Grâce aux nouvelles possibilités offertes par la Décennie pour les sciences océaniques, la COI est bien placée pour appuyer le futur accord, en particulier en ce qui concerne le développement des capacités des sciences océaniques et le transfert des techniques marines, et pour en faire un instrument universel au service de toutes ses futures Parties, en particulier des pays en développement. En octobre 2020, afin d'informer les participants intéressés par le processus de négociation, le Secrétariat a publié une note libre sur les contributions existantes et potentielles de la COI-UNESCO au processus BBNJ ([IOC/INF-1387](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000374421.locale%3Den)) dans les domaines de la recherche marine, des données, du développement des capacités et du transfert des techniques marines.
2. D’importants progrès ont été faits dans l’élaboration de la méthodologie destinée à aider les États membres dans la réalisation de l’indicateur 14.3.1 et de la cible 14.a.1 des ODD, pour lesquels la COI a été désignée organisme responsable, et dans l’établissement des rapports à ce sujet dans les système des Nations Unies. L'édition 2020 du Rapport mondial sur les sciences océaniques (GOSR 2020) a été lancée à l'occasion des célébrations du 60e anniversaire de la COI le 14 décembre 2020. En plus d'établir base solide pour mesurer les progrès liés à la cible 14.a des ODD, le rapport fournit la base de référence pour les capacités en matière d'océanographie et les investissements connexes, et servira d'outil de suivi pour la Décennie des sciences océaniques.
3. À l'interface de la science et de la politique, la COI a pu développer un programme consolidé et multi-partenarial de recherche et d'observation du carbone océanique pour soutenir la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de son Accord de Paris. Elle a continué à soutenir efficacement le réseau mondial d'observation de l'acidification des océans et accueille désormais le secrétariat pour la coordination du partenariat international pour le carbone bleu. Dans le cadre du groupe d'experts inter-agences des Nations Unies sur les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin, la COI, en collaboration avec l'OMI, a commencé à travailler à l'élaboration de directives sur le biofouling et la prévention de la propagation des espèces marines envahissantes.
4. Au second semestre 2020, l'Évaluation des océans mondiaux II a reçu l'aval des États membres de l'ONU qui ont également convenu du 3e cycle du processus régulier (2021–2025), appelant à des synergies avec la Décennie sciences océaniques afin de renforcer l'interface entre l'océanographie et les politiques dans toutes les disciplines et à tous les niveaux.
5. La communauté du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) s'est principalement concentrée sur l'établissement de partenariats et de concepts pour les trois programmes de la Décennie du GOOS : CoastPredict, Observing Together et Ocean Observing Co-Design (co-conception de systèmes d'observation des océans). Ces programmes sont basés sur l'idée d'intégrer le GOOS dans différentes dimensions, de créer des partenariats pour mieux servir la science et la société, et d'expérimenter des projets pour mieux servir les utilisateurs scientifiques et la société. Le centre de soutien technique opérationnel, anciennement connu sous le nom de JCOMMOPS, a été rebaptisé OceanOPS, publiant une nouvelle stratégie quinquennale et produisant une nouvelle édition du bulletin annuel sur l'observation des océans. La carte rend compte de l'état des réseaux d'observation en termes de mise en œuvre, de métadonnées et de flux de données, de normes et de meilleures pratiques, et de leur contribution aux dimensions opérationnelles, climatiques et relatives à la santé des océans de la mission du GOOS.
6. De même, la communauté des données océaniques se mobilise pour intensifier sa contribution à la Décennie. Les travaux sur un schéma architectural pour le système de données et d'information océanographiques (ODIS) sont bien avancés. Trois nouveaux projets majeurs ont été lancés : L'Ocean InfoHub de la COI, axé sur l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique et les PEID du Pacifique, le réseau d'alerte aux bioinvasions marines des îles du Pacifique, et l'OceanTeacher Global Academy 2. Le développement de deux applications de visualisation de données - le portail BioEco du GOOS et le portail Harmful Algal Blooms - a été lancé. Le système d'information sur la biodiversité des océans a célébré son 20e anniversaire et continue d'être un outil largement sollicité par les chercheurs.
7. Le développement des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis s'est poursuivi dans le cadre de quatre groupes intergouvernementaux régionaux (NEAMTWS = Atlantique du Nord-Est, CARIBE-EWS = Caraïbes et régions adjacentes, PTWS = Pacifique et IOTWMS = Océan Indien), l'harmonisation mondiale et la définition de normes étant facilitées par le Groupe de travail sur les systèmes d’alerte aux tsunamis et autres aléas liés au niveau de la mer, et de mitigation. Le Secrétariat a continué à travailler en étroite collaboration avec les groupes de travail d'experts et les États membres pour soutenir et améliorer les systèmes régionaux et poursuivre les initiatives pertinentes. 137 États membres, dont 28 PEID et 9 pays africains, ont désormais créé des points focaux nationaux d'alerte aux tsunamis ou des centres nationaux d'alerte aux tsunamis. La région de la mer de Chine méridionale dispose désormais de son propre centre consultatif sur les tsunamis, qui sert de système d'alerte pour neuf pays de la région. Les centres nationaux d'alerte aux tsunamis en France, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Turquie ont été accrédités en tant que prestataires de services régionaux en matière de tsunamis, à la suite d'une évaluation par les pairs de leurs fonctions et de leurs réalisations. Le programme de certification des communautés fondé sur les résultats « Tsunami Ready » est désormais à l’essai dans trois régions (Caraïbes, Pacifique et océan Indien), avec plus de 25 communautés reconnues dans 15 pays, dont 10 PEID.
8. La COI a continué de s’employer à développer les capacités de ses États membres, en particulier par l’intermédiaire de ses organes subsidiaires régionaux : la WESTPAC, l’IOCARIBE, l’IOCAFRICA et l’IOCINDIO. Dans le cadre de la deuxième Expédition internationale de l’océan Indien, une cinquantaine de scientifiques africains ont participé aux campagnes de recherche océanographique organisées par l’Afrique du Sud. Des représentants d’Afrique du Sud, des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique et de République-Unie de Tanzanie ont été formés à l’élaboration de cartes d’inondations et d’évacuation en cas de tsunami. De plus, des représentants des Comores, du Kenya, de Madagascar, de l'Afrique du Sud et de la République-Unie de Tanzanie ont maîtrisé les procédures opérationnelles standard (POS) pour l'alerte aux tsunamis et les interventions d'urgence. Tous les États membres africains qui bordent l’océan Indien ont participé à l’exercice IOWave 18, et des évacuations ont été effectuées dans ce contexte en République-Unie de Tanzanie, au Kenya et aux Seychelles. Le potentiel de formation a été considérablement accru grâce aux 16 centres de formation régionaux/spécialisés de l'Ocean Teacher Global Academy (OTGA), ainsi qu'aux centres régionaux de formation et de recherche de la WESTPAC, qui, ensemble, ont permis de former près de 1.000 personnes. En outre, deux évaluations des besoins en matière de renforcement des capacités ont été réalisées, ce qui permettra de mieux cibler les activités de renforcement des capacités de tous les programmes mondiaux et organes subsidiaires régionaux (RSB) de la COI et de faciliter la mobilisation de ressources extrabudgétaires. Dans la région de l'IOCINDIO, les deux centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO, en République islamique d'Iran et en Inde, fournissent de précieuses contributions et garantissent l'appropriation régionale des programmes. Les accords en cours de négociation avec la Communauté du Pacifique Sud et l'Indian Ocean Rim Association constitueront une étape importante à cet égard.
9. La Décennie des Nations Unies est une occasion exceptionnelle pour les pays en développement de renforcer leurs capacités en matière de recherche océanique afin de soutenir l'économie durable des océans. La COI s'est associée à l'Association des sciences marines de l'océan Indien occidental et au secrétariat de la Convention de Nairobi (ONU Environnement) pour organiser « l'atelier de consultation régionale pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 pour l'Afrique et les États insulaires adjacents », qui a été accueilli par le gouvernement du Kenya du 27 au 29 janvier 2020 à Nairobi. L'atelier, ainsi que le webinaire sur la « Conception conjointe des sciences océaniques dont nous avons besoin pour l'Afrique » (3 novembre 2020), ont été l'occasion d'identifier les besoins régionaux et les priorités en termes de transformation des systèmes de connaissances, d'accélération du transfert des technologies marines, de formation et d'éducation, de promotion des dialogues science-politique et de renforcement des capacités, conformément aux initiatives de l'Union africaine. Avec le soutien du gouvernement égyptien, la COI prépare une conférence de lancement de la Décennie à l'appui du développement durable de l'Afrique, qui se tiendra en décembre 2021.
10. Le plan de mise en œuvre de la Décennie renforce les synergies entre les actions de l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) et de l'ODD 14 (Océans) en mettant l'accent sur le rôle des femmes dans l’océanologie, l’amélioration des connaissances mondiales sur les océans et l’appui à la prise de décisions éclairées et inclusives. Le *Rapport mondial sur les sciences océaniques*, qui fournit des données ventilées par sexe, reste l’un des mécanismes de suivi des progrès.
11. Avec l’aide du Gouvernement suédois, la COI a lancé la plate-forme d’initiation à l’océan et a produit un kit d’outils, qui a été mis à l’essai dans des écoles de 36 pays dans le cadre du réSEAU. En collaboration avec l’Initiative internationale pour le carbone bleu, la COI a mis au point une méthode de mesure du stockage du carbone bleu pour aider les pays à soumettre leurs rapports à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et a contribué à la participation de l’Organisation à la COP-24 et à la COP-25 en faisant connaître le rôle joué par l’océan dans la régulation des changements climatiques Lors d'une première réunion en novembre 2020, le président de la COI et le personnel et les experts du Conseil consultatif scientifique et technique de la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, ont convenu de travailler ensemble à l'élaboration d'un cadre stratégique identifiant les actions prioritaires pour la communauté du patrimoine culturel subaquatique, qui peut inspirer et stimuler les « actions de la Décennie ». La Décennie pour les sciences océaniques offrira un cadre et sera l’occasion d’intensifier les synergies existantes et d’en développer de nouvelles dans le contexte d’une approche conceptuelle conjointe avec les autres secteurs.

***Partenariats***

1. Ayant mis en avant son expérience s’agissant d’aider les pays en matière d’aménagement de l’espace marin à l’occasion de la Conférence sur l’économie bleue durable (Nairobi, 2018), la COI a élargi son partenariat avec la Commission européenne en lançant une nouvelle initiative conjointe visant à promouvoir l’aménagement transfrontalier de l’espace marin. Après une mise en œuvre réussie, une nouvelle feuille de route commune d’aménagement de l’espace marin est en cours de discussion pour la période 2022–2025. Le Fonds pour l'environnement mondial reste un partenaire important de la COI dans plusieurs domaines de travail clés, avec de nouveaux projets lancés dans la mer des Sargasses et en relation avec le biofouling. La collaboration avec l'OHI en ce qui concerne la GEBCO et la cartographie des océans fonctionne bien. Les deux organisations supervisent le développement du projet Seabed 2030 et veilleront à ce qu'il contribue à la Décennie. La collaboration avec la Division des Affaires Maritimes et du Droit de la Mer (DOALOS) s'est intensifiée au cours de l'année 2020 afin de s'assurer que le plan de mise en œuvre de la Décennie soit aligné sur les dispositions de la CNUDM et de faciliter son examen par l'Assemblée Générale des Nations Unies.
2. La Belgique (gouvernement de la Flandre), le Canada, la Chine, le Japon, la Norvège, le Portugal, la République de Corée, la Suède et le Royaume-Uni, ainsi que RevOcean, ont apporté des contributions financières à la préparation du plan de mise en œuvre de la Décennie. La Norvège est restée le principal pays donateur de fonds non préaffectés au Compte spécial de la COI, facilitant une mise en œuvre axée sur les priorités définies d’un commun accord. Une contribution supplémentaire de 2 millions de dollars de la l'Agence norvégienne de coopération pour le développement permettra d'intensifier considérablement les efforts de développement des capacités de la COI en faveur de l'Afrique et des PEID.
3. La Belgique (gouvernement des Flandres), la Chine et l'Australie ont continué à soutenir les principaux bureaux de la COI et leurs programmes, respectivement à Ostende (Belgique), Perth (Australie) et la sous-commission de la COI pour le Pacifique occidental (WESTPAC).
4. Plusieurs partenariats prometteurs avec le secteur privé se sont poursuivi, notamment à travers la collaboration avec le Cadre d’action pour une exploitation commerciale durable de l’océan du Pacte mondial des Nations Unies La COI a créé un partenariat avec la Fondation Velux afin de mobiliser le secteur de la philanthropie dans le cadre d’un événement de sensibilisation organisé en février 2020 à l’Académie royale des sciences et des lettres du Danemark Des accords ont également été signés avec RevOcean (y compris son ODF/C4IR) et l'Institut océanique Schmidt.
5. Dans le cadre de la Conférence « Notre Océan » (23–24 octobre 2019, Oslo, Norvège), la COI a annoncé la constitution d’une Alliance de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021–2030). Le lancement de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan avec « A Brave New Ocean », a eu lieu au moyen d'un événement virtuel qui a rassemblé des experts et des dirigeants du monde entier pour mettre en lumière les immenses défis et opportunités que la connaissance des océans peut offrir à l'humanité pour construire un monde post-pandémie meilleur et plus fort. Inauguré par le directeur général, l'événement a rassemblé un certain nombre de membres fondateurs de l'Alliance pour la Décennie, dont S.E. M. Uhuru Kenyatta, président du Kenya, S.E. Mme. Erna Solberg, première ministre de Norvège, S.A.R. la princesse Lalla Hasnaa du Maroc, S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco et S.E. M. Marcelo Rebelo de Sousa du Portugal, ainsi que des institutions philanthropiques de premier plan comme le Schmidt Ocean Institute et la Fondation Bertarelli, des personnalités sportives, des scientifiques et de jeunes militants dynamiques.

***Défis et mesures correctives***

1. Dans l’ensemble, la principale difficulté rencontrée par le petit Secrétariat de la Commission a trait à sa double mission, qui consiste à mobiliser non seulement les ressources nécessaires au maintien de ses programmes opérationnels essentiels, mais aussi à diriger et coordonner la phase préparatoire de la Décennie. Une nouvelle approche est mise en œuvre en matière de collecte de fonds et de sensibilisation. Elle consiste à faire valoir les avantages pour la société du travail de la COI et à démontrer les retombées des investissements consentis dans les sciences et l’observation des océans.
2. Les efforts de communication et de sensibilisation ont été intensifiés pour présenter les objectifs de la Décennie et mobiliser un plus large éventail de parties prenantes.

*Impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre du 40 C/5*

1. L'impact du confinement lié à la pandémie COVID-19 a été particulièrement préoccupant pour les programmes opérationnels de la COI - le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et l'Échange international de données et d'information océanographiques (IODE) - qui fournissent les informations essentielles nécessaires aux prévisions et alertes maritimes, climatiques et météorologiques.
2. La COI a mené un certain nombre d'enquêtes et continué à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires dans les communautés concernées pour évaluer l'impact complet jusqu'en 2021, avec la réaffectation des ressources provenant des activités annulées et de la réduction des déplacements. Il apparaît cependant de plus en plus clairement que la pandémie causera des lacunes dans les archives mondiales de données océaniques en raison de l'annulation de croisières de recherche, du manque d'entretien des équipements d'observation pendant la pandémie, de la réduction du personnel pendant et éventuellement après la pandémie, et de la possible réduction des budgets opérationnels, ce qui sera surveillé par le portail de données du GOSR.
3. La coordination intergouvernementale des activités du Système mondial d'alerte aux tsunamis s'est limitée à des réunions essentiellement en ligne, les réunions de gouvernance étant reportées à une date ultérieure ou tenues en ligne si nécessaire. Les activités ont rapidement été adaptées aux nouveaux modes de travail à distance, notamment par : (i) la préparation de directives pour les services d'alerte aux tsunamis, d'évacuation et de mise à l'abri pendant la pandémie de COVID-19 et (ii) une enquête sur l'évaluation de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les réseaux de marégraphes sismiques et de tsunamimètres, et les opérations des fournisseurs de services liés aux tsunamis.
4. La disponibilité de la plateforme d'apprentissage en ligne Ocean Teacher Global Academy a permis une réorientation et une organisation rapides de cours en ligne dès juin 2020, maintenant ainsi les efforts de développement des capacités de la COI au niveau prévu.
5. Certaines des grandes réunions de l'ONU ont dû être reportées à fin 2021 ou à 2022, comme la deuxième Conférence de l'ONU sur l'océan reportée en 2022. D'autres actions visant à soutenir l'engagement des parties prenantes ont été identifiées, telles que la Conférence de lancement de la Décennie pour les sciences océaniques, avec le soutien du gouvernement allemand, qui a été remaniée en une série d'événements de haut niveau et de laboratoires qui se dérouleront au cours de l'année 2021.